LA COOPÉRATION AGRICOLE
LUZERNE DE FRANCE





Circulaire n°196

Le 12/10/2020

AGRONOMIE LUZERNE

AVERTISSEMENT:

Cette circulaire a pour objet une **recommandation collective et non un conseil**.
Toute intervention chimique devra être basée sur un diagnostic à la parcelle et suivant les conseils de votre service technique.
La lutte intégrée est à mettre en œuvre chaque fois que possible.

A LIRE:
DÉSHERBAGE D'HIVER, LES SOLUTIONS ALTERNATIVES, LUTTE CONTRE LES CAMPAGNOLS

Les luzernes semées cet été ont à nouveau connu des levées très hétérogènes. Le désherbage de post levée n'a souvent pas été réalisé du fait des conditions de sécheresse et de température estivales.
Le sol s'est ré humecté avec les dernières précipitations, ce qui va rendre possible les désherbages d'entrée d'hiver.



La lutte contre les dicotylédones:

Nirvana S à 2 l/ha
permet par son action foliaire et racinaire, une lutte efficace sur les dicotylédones telles que capselle, colza, coquelicot, mouron des oiseaux, pissenlit ….

Son utilisation nécessite des températures douces (au moins 7°c) et un sol ré humecté.
Le désherbage peut donc être engagé dans les prochains jours.

Rappel: il est possible de décaler l'application du Nirvana S en fin d'hiver suivant les conditions (20 février-15 mars). L'efficacité du produit est bonne, la sélectivité peut être amoindrie si le redémarrage de la luzerne est trop avancé.

Dans les parcelles où les rumex sont présents, il est possible d'utiliser **Harmony SX** (22 g à 30 g/ha). Sur des jeunes semis, l'utilisation se fait à l'automne uniquement. Sur luzerne déjà exploitée, l'utilisation se fait à la reprise de végétation.

Damien LARBRE – Chambre d'agriculture de la Marne
Maison des Agriculteurs 2, rue Léon Patoux 51100 REIMS
Tél. : 03 26 77 36 50 – Email : damien.larbre@marne.chambagri.fr - www.culture-luzerne.org

LUZERNES DESHYDRATÉES l'aliment nature





AGRONOMIE LUZERNE

LA LUTTE CONTRE LES GRAMINÉES

Kerb Flo à 1.85 l/ha
Cet anti-graminées à action racinaire est efficace sur brome, ray-grass, vulpin, pâturin, repousses de céréales. Il nécessite un sol refroidi pour éviter une dégradation trop rapide du Kerb Flo.

Avec un DAR de 150 jours, il faut envisager son application sur jeune luzerne à partir du 15 novembre et avant le 15 décembre.
La dose d'application est modulable en fonction du type de sol et des adventices (de 1.2 à 1.5 l/ha en terre légère; de 1.5 l à 1.85 l/ha en terres colorées)
Son action est très lente et son efficacité souvent constatée 2 à 3 mois après son application.

PARCELLES RISQUANT UN RECHARGEMENT OU UN RETOURNEMENT AU PRINTEMPS



Comme lors des années précédentes, pour les jeunes semis dont l'avenir est incertain, il est nécessaire d'analyser la situation au cas par cas.

Malgré le risque de devoir recharger ou retourner une parcelle à végétation chétive, le désherbage avec **Nirvana S** peut intervenir cet automne. La pluviométrie hivernale (minimum 200 mm) peut permettre un rechargement des parcelles au printemps. L'expérience des années passées nous apporte cette souplesse.

Pour les parcelles à risque de retournement, le désherbage peut attendre le printemps et la décision de conserver ou non la parcelle.

Derrière **Kerb Flo**, un re-semis de luzerne est envisageable au printemps sans condition de restriction. Par contre, en cas de retournement de la luzerne, il ne sera pas possible d'implanter une orge de printemps.

Damien LARBRE – Chambre d'agriculture de la Marne
Maison des Agriculteurs 2, rue Léon Patoux 51100 REIMS
Tél. : 03 26 77 36 50 – Email : damien.larbre@marne.chambagri.fr - www.culture-luzerne.org

LUZERNES DESHYDRATÉES
l'aliment nature





AGRONOMIE LUZERNE

PARCELLES DÉCLARÉES EN SIE EN 2021

Les parcelles déclarées en SIE en 2020 ne peuvent pas être désherbées cet automne.

Les parcelles déclarées non SIE actuellement mais déclarées en SIE en 2021 qui doivent être désherbées chimiquement devront l'être dès cet automne.

TECHNIQUE ALTERNATIVE: LE DÉSHERBAGE MÉCANIQUE

Jeune semis d'été 2020:

Le désherbage mécanique est souvent impossible cet automne ou cet hiver sur des plantules beaucoup trop chétives. Seul le binage pourrait s'envisager.

Les repousses de colzas peuvent être détruites durant l'hiver par passage du broyeur en condition de gel intense et durable.

Jeunes semis sous couvert et semis direct:

Le désherbage mécanique est également délicat, et le passage de la herse étrille est insuffisant pour éliminer des adventices développées (matricaires…). Le broyage est la seule solution envisageable. Il permet en cas de fauche haute de la céréale d'éviter qu'il ne fasse un abri aux campagnols et de faciliter l'accès des prédateurs.

Luzernes déjà exploitées:

L'hiver 2019-2020, très humide, n'a pas offert les conditions favorables au désherbage mécanique.

Intervenir si possible dès l'automne, sur des adventices qui ne sont pas endurcies par l'hiver.



Intervenir sur sol ressuyé aussitôt la dernière coupe

- Profondeur de travail du vibroculteur 4 à 6 cm
- Travail dans le sens du semis à 8-9 km/h,
- Complément possible en sortie d'hiver, fin février, début mars par passage de herse étrille ou herse lourde mais attention à ne pas casser de jeunes bourgeons

Éviter cette pratique dans les sols pierreux ou bien associer au vibroculteur un rouleau cage pour enterrer les pierres et permettre la récolte.

Damien LARBRE – Chambre d'agriculture de la Marne
Maison des Agriculteurs 2, rue Léon Patoux 51100 REIMS
Tél. : 03 26 77 36 50 – Email : damien.larbre@marne.chambagri.fr - www.culture-luzerne.org





AGRONOMIE LUZERNE



LUTTE CONTRE LES CAMPAGNOLS

Les populations de campagnols sont bien présentes sur les bordures de champs et les jeunes semis sont colonisés d'autant plus qu'ils sont semés sous couvert ou en direct dans les chaumes
La lutte précoce est la plus efficace.

Lutte alternative:

Le travail du sol est un premier moyen de lutte contre les campagnols.
- Le labour réduit les populations de campagnols en détruisant les nids.
- Le désherbage mécanique (hersage, binage...) perturbe l'habitat.

Le broyage en entrée d'hiver des résidus de récolte limite les abris et facilite l'accès aux prédateurs (renards, belettes, hermines, hérons et rapaces).

Un dispositif de perchoirs répartis dans la parcelle facilite la prédation par les rapaces.

La lutte chimique:
Le Ratron GL M.A; phosphure de zinc; appâts prêts à l'emploi.
.

LES SOLUTIONS DE REMPLACEMENT EN CAS DE SEMIS HANDICAPÉS PAR LA SÉCHERESSE

Le **semis sur sol nu** au printemps est une alternative aux semis d'été handicapés par une levée trop tardive.

Si le printemps est précoce, le semis peut s'envisager à partir du 10-15 mars et avant le 1er avril. Un semis avancé peut permettre à la luzerne de mieux s'implanter avant des sécheresses précoces . La dose de semis sera de 20 kg/ha.

Le **rechargement d'un semis** au printemps sur des zones à densité trop faible est réalisé mi-mars à la dose de 15kg/ha; ce semis, s'il ne participe pas véritablement à la production de l'année, concurrence les adventices et participera à la production en année 2.

Conserver une luzerne une année supplémentaire en exploitation.

Il conviendra de réaliser si nécessaire un désherbage d'automne pour assurer la qualité de la production l'année suivante et de rapporter en sortie d'hiver la fumure nécessaire à cette année supplémentaire de production.

Damien LARBRE – Chambre d'agriculture de la Marne
Maison des Agriculteurs 2, rue Léon Patoux 51100 REIMS
Tél. : 03 26 77 36 50 – Email : damien.larbre@marne.chambagri.fr - www.culture-luzerne.org



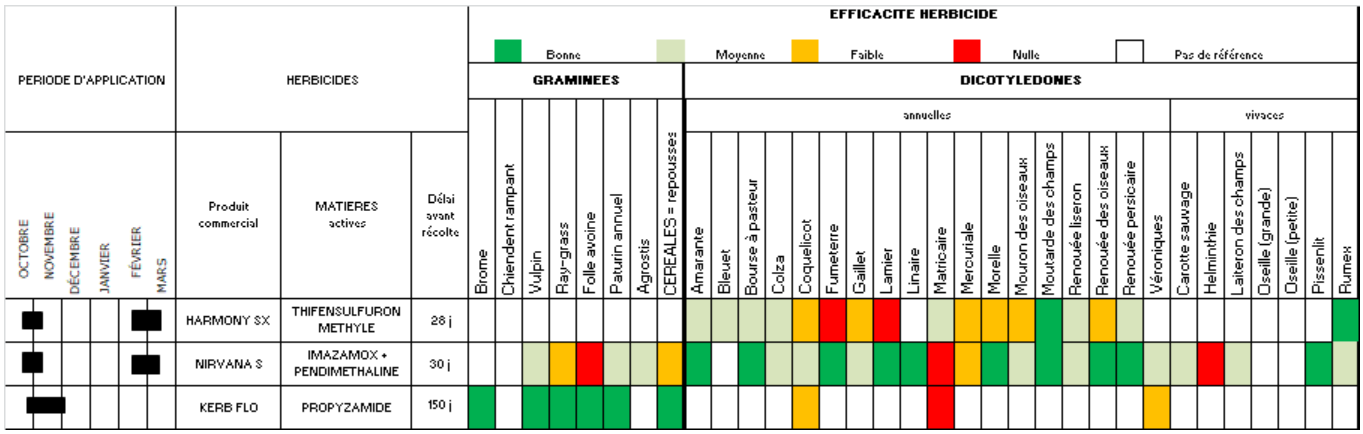


AGRONOMIE LUZERNE

Tableau synthétique des produits

Matière active	Produit commercial	Produit équiva-lent	Dose maxi	Société	Enjeux	DAR (jours) ZNT (mètres) DVP
Imazamox + pendimé-thaline	Nirvana S		Jeunes cultures, post-levée : 2 L/ha Cultures installées : 4 L/ha tous les 2 ans	BASF	Anti-dicotylédones, (anti-graminées)	30 j 20 m 20m
Propyzamide	Kerb Flo	Rapsol	1.875 L/ha	DOW	Anti-graminées (anti-dicotylédones)	150 j 5 m
Thiefensulfu-ron-méthyle	Harmony SX		0.03 kg/ha	DOW	Anti-dicotylédones	28 j 5 m
Phosphure de zinc	Ratron GL		2 kg/ha	LODI SA	Appâts campagnol des champs	3 j 5 m

Tableau synthétique des efficacités



Damien LARBRE – Chambre d'agriculture de la Marne
Maison des Agriculteurs 2, rue Léon Patoux 51100 REIMS
Tél. : 03 26 77 36 50 – Email : damien.larbre@marne.chambagri.fr - www.culture-luzerne.org